

Tarifs & Conditions Générales de Ventes

Tarifs applicables du 1^{er} mars
au 31 décembre **2012**

*CGV applicables pour la commercialisation France. Autres pays, nous consulter. Document susceptible d'être modifié à tout moment.

Springbird, votre interlocuteur expert

Sommaire

1 Périmètre de l'offre Springbird

L'offre Springbird : un univers hyper affinitaire moins de 25 ans.

2 Display et ciblage à la carte

Des liens textes au Display événementiel en passant par les displays classique et impactant

3 Les offres vidéo

Des formats classiques vidéo aux créations exclusives Skyrock : tous les espaces pour la diffusion de vos créations vidéos.

4 Le mobile avec Skyrock

De nouvelles opportunités de communications avec les applis et les sites mobiles.

5 Les Opérations Spéciales

Création, intégration & diffusion : tout le savoir faire Springbird et la connaissance -25 ans Skyrock au service de votre communication

1

Périmètre de l'offre Springbird

- Mass Média de la Nouvelle Génération et référence musicale.

Skyrock

SKYROCK
PREMIER SUR LE RAP
skyrock.fm

Vadiz

UNIVERSAL
UNIVERSAL MUSIC GROUP

taSanté
.com

L'offre -25 ans Springbird



Le réseau social le + en affinité avec la Nouvelle génération

RÉSEAU SOCIAL



Le site de la radio N°1 des moins de 25 ans en France²

LA RADIO EN LIGNE



Des contenus avec Universal Music

SITE DE CONTENU

SKYROCK
80% -25 ans¹



SKYROCK FM
1^{ère} radio des -25 ans²



UNIVERSAL MUSIC
Affinité musicale



Le réseau social des filles chic et urbaines !

LE SITE RESERVE AUX FILLES



Le site Santé dédié pour les -25 ans

PORTAIL DE SANTE



LADIZ
Réservé aux filles!



TASANTE
97% -25 ans³

2

Display et Ciblage à la carte

- ▶ Display Classique
 - ▶ Display impactant
 - ▶ Display événementiel



FORMATS CLASSIQUES

Les Classiques



Vincent, 21 ans
Etudie l'économie,
rêve de bouger
en Europe

Erasmus,
Leonardo, SVE

Bon plan
waka

Mega Bannière 728x90 Skyrock SKYROCK

- Blogs Skyrock.com
- Skyrock.fm



Jessica, 20 ans
Respecte
l'environnement
même en vacances

Tourisme
responsable

Bon plan
waka

Pavé 300x250

- Profils Skyrock
- Admin Skyrock
- Universal Music
- Skyrock.fm



Nouveau format Classique

Giga Bannière 982x120 ► Blogs Skyrock.com Skyrock



Esther, 21 ans
dynamique
et pleine d'idées,
a monté sa boîte

Ancien format

Auto-entrepreneur

Bon plan
waka

982 pixels (+35%)

120 pixels (+33%)

DE NOUVELLES OPPORTUNITES CREATIVES

+80% DE SURFACE COUVERTE

CPM BRUT HT	Périmètre	sans ciblage
Mega Bannière 728 x 90	Skyrock SKYROCK	6 €
Pavé 300 x 250	tous sites	12 €
Giga Bannière 982 x 120	Skyrock	16 €

FORMATS IMPACTANTS

Formats Expand



Mega Bannière
728x90

⇒ **728x180 max.**



Grand pavé
300x250

⇒ **750x250 max.**

Flash Transparent



Nouveau format Flash
Transparent 682x350

⇒ **disponible avec méga, pavé et giga**

SURFACE DOUBLÉE

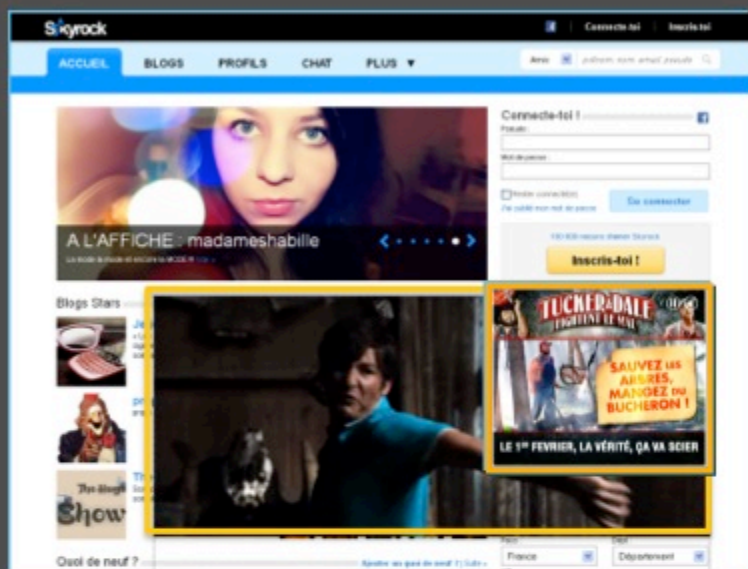
MEILLEURE INTÉGRATION
AVEC LES FORMATS ASSOCIÉS

CPM BRUT HT	Périmètre	sans ciblage
Mega-Bannière Expand 728 x 90 728x180	Skyrock	14 €
Pavé Expand 300x250 750x250	tous sites	16 €
Giga Bannière Expand 980x120 980x250	Skyrock	24 €
Mega + FT 682x350	Skyrock	40 €
Giga + FT 682x350	Skyrock	40 €

*associé à un grand pavé, une méga bannière ou une giga bannière

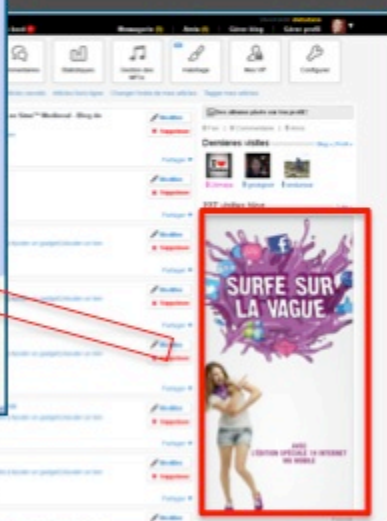
FORMATS IMPACTANTS

Pavé stretch



Pavé Stretch
300x250 ⇒ 800x350 max

Demi-Page



Demi-page
300x600 ⇒ 600x600

CPM BRUT HT	Périmètre	sans ciblage
Pavé Stretch	tous sites	24 €
Giga Stretch	Skyrock	24 €
Demi-Page 300x 600	Skyrock	24 €
Demi-Page Expand	Skyrock	32 €

IMPACT ET COUVERTURE

Le pack Couverture **Skyrock**

1 0 0 % C O U V E R T U R E

Vous sont réservés **les 5 premiers affichages pub** en RG de chaque session* de la journée avec :

- ▶ Medium Rectangle et/ou Large Bannière cappé à 5
- ▶ Le premier affichage avec Flash Transparent

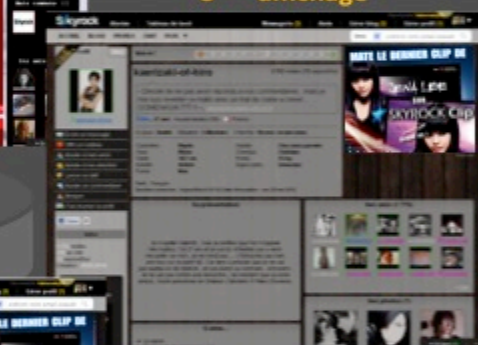
1^{er} affichage avec FT



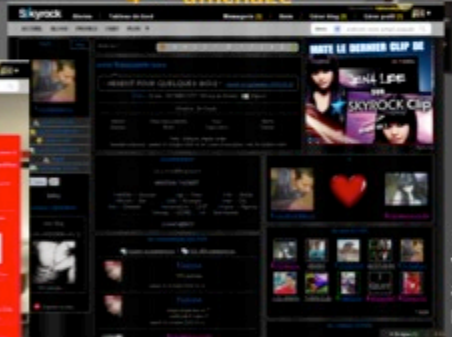
2^{ème} affichage



3^{ème} affichage



4^{ème} affichage



5^{ème} affichage



*session : Période durant laquelle l'internaute visite Internet via un navigateur ou une application Internet. 30 minutes sans nouvelle page vue marque la fin de la session.

Pack jour BRUT HT	Périmètre	Garantie	Tarif
Pack Couverture	Skyrock	3,5 M en semaine / 4,5 M le WE	140 000€/180 000 €

EVENEMENTIEL

Le pack Habillage Event Skyrock

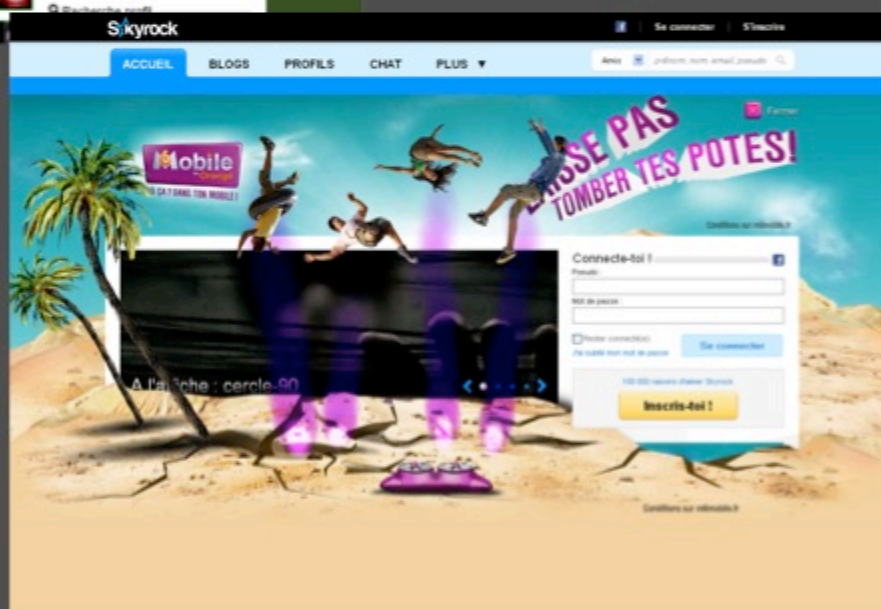
Présence événementielle et exclusive en HP Skyrock pour 1 journée entière



Classique

Emergez une journée entière sur les portes d'entrée de Skyrock.com* et Universal Music : 100% PdV sur les Homepages & 100% visibilité grâce aux habillages.

Dynamique



Pack jour BRUT HT	Périmètre	Garantie	Tarif
Pack Habillage Event	Skyrock	2 500 000 habillages	170 000
Pack Habillage Event dynamique	Skyrock	2 500 000 habillages + Flash transparent cappé à 1	200 000

PACK MUSIQUE

Profitez de toute la musique sur **Skyrock**

HABILLAGE BLOGS MUSIC
1 SEMAINE
100% pdv



50 000 impressions

HABILLAGE CHAÎNE CLIPS
1 SEMAINE
100% pdv



25 000 impressions

HABILLAGE UNIVERSAL MUSIC
1 SEMAINE
100% pdv



90 000 impressions

PRE-ROLL UNIVERSAL MUSIC



400 000 pre-roll

HABILLAGE SKYROCK FM
3 JOURS
100% pdv



200 000 impressions

PRE-ROLL SKYROCK FM



75 000 pre-roll

MEGABANNER SUR LE PLAYER SKYROCK FM



75 000 impressions

Pack jour NET HT	Périmètre	Garantie	Tarif
Pack Musique	tous sites	915 000 Impressions dont + 40% de pre-roll - 1 semaine	10 000

CROSS MEDIA : LES JOURS EN FÊTE

Des occasions spéciales...

- ✓ La Saint Valentin (le 14 février 2012)
- ✓ La fête des mères (le 3 juin 2012)
- ✓ La fête des pères (le 17 juin 2012)
- ✓ Halloween (le 31 octobre 2012)



...ou un lancement produit

Bénéficiez de la puissance du groupe Skyrock auprès des 13-24 ans avec :

✓ **Sur le WEB :**

Habillage des home page skyrock.fm et skyrock.com le jour de l'événement

✓ **En RADIO :**

1 message de 30'' toutes les 2 heures, entre 5h et 24h, pendant les 2 jours qui précèdent l'événement

50 000 € nets HT base 30'' *

(Dispositif web : frais techniques inclus)

Dispositif radio : FMA inclus. Hors coût de production du message
Cumul de mandats inclus)

LES OFFRES DE CIBLAGES

TEMPOREL SOCIO DEMO
CIBLAGE
 PAGES ET SESSIONS
 GEOLOCALISATION

CLICS
TRACKING
 VISITES ACTIONS

CUSTOM PLANNING

Ciblage contextuel

Blogs thématiques, groupes, tags, ciblez les auteurs et/ou leurs visiteurs

Tracking et Retargeting

Définissez une action spécifique (clic, visite, lecture, etc...), elle est ainsi trackée et permet le targeting de la diffusion.

Scénarisation

Diffusion scénarisée intelligente en fonction des actions trackées, des ciblage spécifiés et des sessions des utilisateurs.

Ciblage sur blogs de films d'horreur



lecture d'un clip hip hop

Créa ciblée hip hop



	Cas A	Cas B	Cas C	Cas D
	Scénarisation : changement de création sur clic	Déclenchement de campagne sur action spécifique prédéfinie	Ajustement de la diffusion de créations en rotation	Scénarisation de la diffusion en fonction de la visibilité
Session 1	Créa 1 CLIC	-	Créas 1, 2, 3	Créa 1 VISIBILITE
Session 2	Créa 2	ACTION	Créas 1, 2, 3 Clic 1	Créa 2 VISIBILITE
Session 3	Créa 2 CLIC	Créa 1	Créas 2, 3	Créa 3 VISIBILITE
Session 4	Créa 3	Créa 1 ACTION CREA 1 Créa 2	Créas 2, 3 ACTION CREA 2 Créas 2, 3	Créa 1, 2, 3
Session 5	Créa 3	Créa 2	Créas 2, 3	Créa 1, 2, 3

3

Les offres Vidéo

- ▶ Formats display : interaction utilisateur
- ▶ Format exclusif : La Zapette, le player social
- ▶ 100% visibilité : Pre-roll & pack Event vidéo



VIDÉO : INTERACTION UTILISATEUR

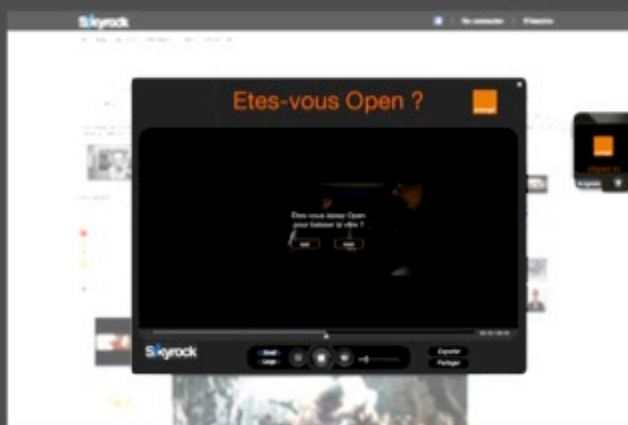
Les formats display

Exploitez la couverture des formats display Grand Pavé, Méga-Bannière et Giga-Bannière pour diffuser votre vidéo au plus grand nombre.



La Zapette – le Player social

La Zapette, format diffusé en 100% pdv sur les blogs et profils, lançant au clic un Player social .



Export, Replay, Partage et Redirection possibles en fin de vidéo



Pack jour BRUT HT	Périmètre	Garantie	Tarif
Format display vidéo*	Skyrock	20 000 000 zapettes	100 000 €

*Hors frais de set up et de diffusion

VIDÉO : INTERACTION UTILISATEUR

La création modulable à adapter au contexte de votre communication

Un message lisible

Un format qui délivre davantage d'informations

D'interactions

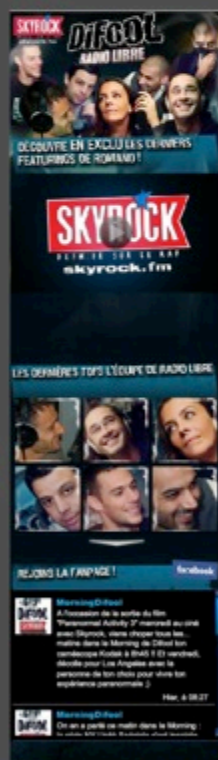
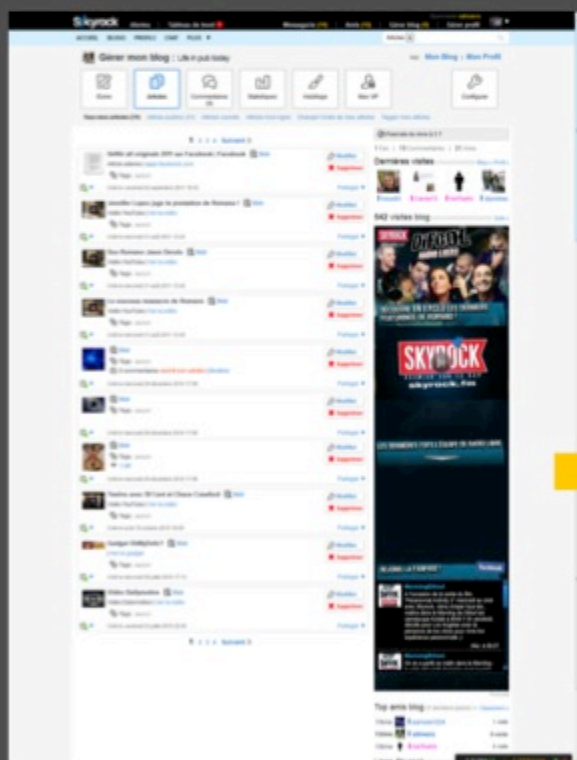
Plus d'opportunités d'interagir avec l'internaute au sein même de la création

D'engagement

Clics multiples : sur un produit puis sur le jeu concours, puis sur la page facebook par exemple

De tracking

Feedback annonceur, 100% des actions de l'internaute dans la créa sont trackées



CPM BRUT HT	Périmètre	sans ciblage
300 x 1050	Skyrock	32
300 x 1050 In ad	Skyrock	40

VIDÉO : 100% VISIBILITÉ

L'offre pré-roll

Votre vidéo diffusée avant le contenu consulté par l'internaute sur 3 espaces privilégiés : le player de la radio Skyrock, le Player des clips Universal Music et le lancement du web-messenger E Buddy.

PLAYER SKYROCK FM



PLAYER UNIVERSAL MUSIC



MESSAGER E BUDDY



CPM BRUT HT

Périmètre

Tarif

Vidéo Pré-Roll



80 €

**frais de set up et de diffusion inclus*

Le pack Habillage Event Vidéo expand

1 journée entière de présence événementielle et exclusive.



Pack jour BRUT HT

Périmètre

Garantie

Tarif*

Pack Event Vidéo Expand

Skyrock

2 500 000 habillages
expand vidéo (sans capping)

170 000

**hors frais de set up et de diffusion*

4

Le mobile avec Skyrock

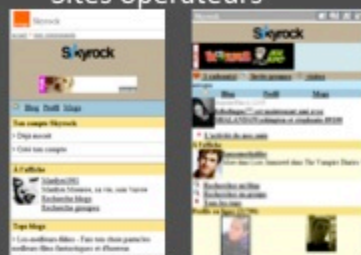
- ▶ Des Web apps adaptées au mobile : sites opérateurs et sites pour smartphones.
- ▶ Les applis Skyrock tous systèmes : Iphone, Android, Symbian, Palm OS, Blackberry
- ▶ De la bannière classique aux Smart Ads



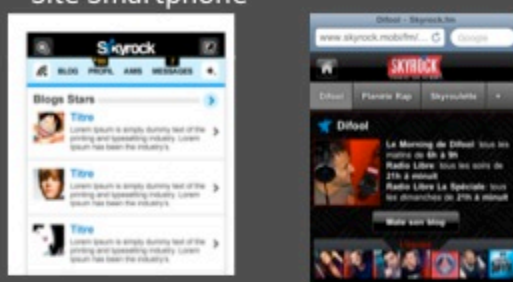
Les développements mobile Skyrock

Web apps (sites mobiles)

Sites opérateurs



Site Smartphone



Applis multi-plateformes



Blackberry

Android

Iphone / ipod touch

Nokia

Palm

Blackberry

Iphone / ipod touch

Android



NOKIA



Formats disponibles

Bannières site



Bannières dynamiques applis



Interstitiels applis



Smart Ads Le clic to action

9 options de redirection :
appel, géo-localisation, sauvegarde d'un
coupon, achat, lecture vidéo, écoute
audio, partage, site web, gaming



Tarifs : nous consulter

5

Les Opérations Spéciales

Avec Springbird, vous avez toutes les clés d'une Opération Spéciale réussie:

- ▶ Des savoir-faire **technique, éditorial et marketing**
- ▶ La **connaissance de la Nouvelle Génération**
- ▶ Des leviers média de référence sur les -25 ans et sur la musique



Les Opérations Spéciales

Savoir Faire **Spring3ird** network media solutions

LES MASS MEDIAS DES MOINS DE 25 ANS

Skyrock

SKYROCK
PREMIER 100 LE RAP
skyrock.fm

+

LES REFERENCES MUSICALES EN FRANCE

SKYROCK
PREMIER 100 LE RAP
skyrock.fm

UNIVERSAL
UNIVERSAL MUSIC FRANCE

+

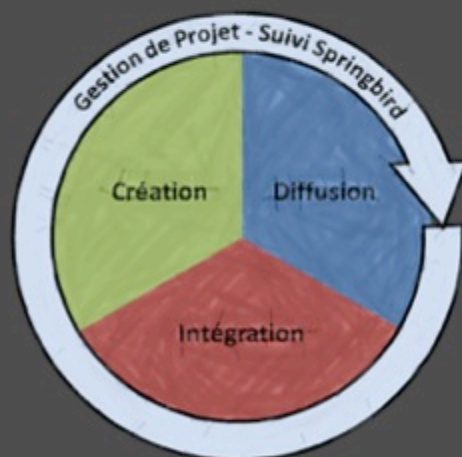
SAVOIR FAIRE

Spring3ird network media solutions

**EDITORIAL TECHNIQUE SUIVI CREATIF MODERATION ETUDES
CONNAISSANCE DES MOINS DE 25 ANS**

CREATION

- ▶ Création de spots
- ▶ Création de formats pub
- ▶ Création de sites Internet dédiés
- ▶ Production de contenus



DIFFUSION

- ▶ Diffusion Internet avec Springbird
- ▶ Diffusion Radio avec Skyrégie Radio
- ▶ Dispositifs complémentaires
- ▶ Plans média complémentaires

INTEGRATION

- ▶ Skyroulette
- ▶ Intégration antenne radio
- ▶ Espaces officiels Skyrock.com (blogs, profils officiels)
- ▶ Intégrations multiplateformes
- ▶ Site intégrés sous têtère Skyrock.com

Opérations Spéciales

Création

PILOT - FRIXION



GUY RAUTUREAU - FREE LANCE

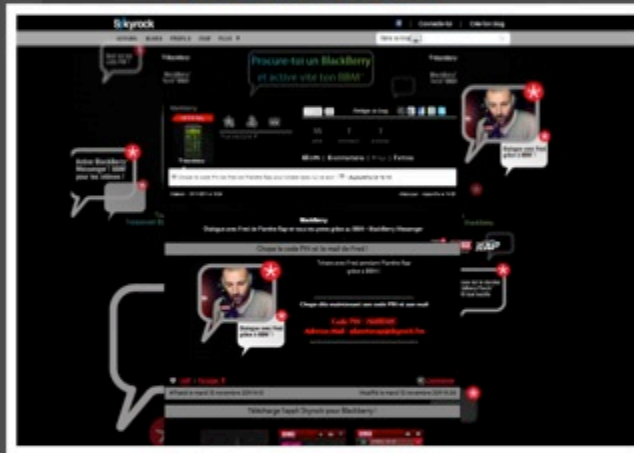


Création-intégration-diffusion

PILOT - FRIXION



RIM - BLACKBERRY



SIG - WAKA



DISNEY - TRON



Conditions Commerciales

Les remises et majorations s'appliquent en cascade dans l'ordre présenté ci-après. Elles s'appliquent sur le montant brut HT hors frais techniques et montants au clic (tarifs net ht). Une condition :

Montant minimum par commande

5 000 € net net HT par ordre d'insertion par mois hors frais techniques.

Remises

1- Volume

Cette remise est calculée en fonction du montant brut facturé par campagne et s'applique au 1^{er} euro investi selon la grille suivante :

Investissement Brut HT	Remise volume
de 25 000 à 99 999 €	-30%
de 100 000 à 199 999 €	-35%
De 200 000 à 399 999 €	-40%
de 400 000 à 599 999 €	-45%
de 600 000 à 749 999 €	-50%
à partir de 750 000 €	-55%

2- Remise professionnelle

Une **remise de -15%** sera accordée à tout annonceur ayant recours à un mandataire dans le cadre de l'achat d'espace Springbird.

3- MultiPacks

Pour tout annonceur combinant au moins 2 des packs media présentés au sein d'une même campagne se verra offrir une **remise supplémentaire de -5%**.

5- Cumul de mandats

Une **remise de -3%** sur le montant net HT facturé sera accordée aux mandataires justifiant d'au moins 2 mandats sur l'année 2011 et d'un investissement avant cumul de 400 000 € net HT sur les sites en régie chez Springbird.

4- Nouvel Annonceur

Tout annonceur non présent sur les sites en régie chez Springbird en 2010 mais présent en 2011 se verra octroyer une **remise supplémentaire de -10%** applicable sur son chiffre d'affaires brut HT 2011.

SIG, Collectives et grandes causes

Les publicités ordonnancées par le SIG, les publicités émanant de collectives ainsi que les publicités relatives aux « grandes causes » bénéficient d'un abattement forfaitaire de **-50%** qui se substitue à tout autre régressif. La notion de « grande cause » est laissée à la libre définition de Springbird.

Majorations

1- Multimarques

Une majoration de 15% s'appliquera sur le montant brut HT de toute campagne en cas de présence ou citation de plusieurs marques au sein d'un même élément publicitaire.

2- Format vidéo

Les formats vidéo sont majorés de 15% par rapport au tarif brut HT et la bande passante est à la charge de l'annonceur (spécifications techniques, nous consulter)

3- Ciblage

Une majoration de 10% par critère de ciblage (âge, sexe, géographique, répétition) sera appliquée sur le tarif brut HT.

Conditions générales de vente^(1/2)

1. Conditions d'application

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tout ordre de publicité recueilli par France en Ligne pour être exécuté sur les sites web skyrock.com, skyrock.fm, ladiz.fr, tasante.com, chanteFrance.com, bonbiz.net, skyrockmobile.com. Seules les conditions particulières accordées expressément par France en Ligne peuvent y déroger.

Tout ordre de publicité implique l'adhésion entière et sans réserve de l'annonceur à ces conditions générales de vente, à l'exclusion de tout autre document émis par France en Ligne. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation préalable et écrite de France en Ligne, prévaloir sur ces conditions générales de vente.

Le fait que France en Ligne ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Les présentes conditions générales de vente et conditions commerciales ainsi que les tarifs bruts HT publiés par France en Ligne peuvent à tout moment faire l'objet de modifications par France en Ligne avec un préavis de huit jours ouvrés.

On définit par annonceur toute société réservant ou faisant réserver son espace publicitaire sur les sites web skyrock.com, tasante.com, chanteFrance.com, bonbiz.net, skyrockmobile.com et skyrock.fm dans le cadre d'un contrat de mandat écrit ainsi qu'un ensemble d'annonceurs regroupés dans une société mère majoritaire dans leur capital et justifiant d'une centralisation de leur achat d'espace soit au sein de ladite société mère soit auprès d'un mandataire.

On définit par mandataire une société agissant pour le compte de l'annonceur et dûment mandaté par lui pour effectuer en son nom et pour son compte la réservation des emplacements, la signature et le contrôle des ordres de publicité, la vérification des factures ainsi qu'éventuellement le règlement desdites factures. Ledit mandat doit être matérialisé par une attestation de mandat valide sur la période de communication considérée et dont la copie doit être adressée à France en Ligne.

L'appartenance d'un annonceur à un ensemble d'annonceurs doit être signifiée, préalablement à la signature des présentes, par lettre recommandée avec accusé de réception à France en Ligne et ne peut être prise en compte de façon rétroactive.

Tout ordre de publicité est personnel à l'annonceur ; il ne peut aucunement être cédé, sauf accord écrit et préalable de France en Ligne.

Il est précisé que l'ensemble du secteur de l'édition phonographique peut faire l'objet des conditions particulières ci-après qui pourront elles-mêmes être l'objet de dérogation au sein de conditions spécifiques par avenant.

Les présentes conditions générales de vente ne s'appliquent pas aux campagnes dont les messages mentionnent un service télématique. Nous consulter.

2. Gestion des ordres

2.1. Formalisation des ordres

L'ordre d'insertion est formalisé par France en Ligne, dont un exemplaire, dûment daté et signé pour accord par l'annonceur ou son intermédiaire dûment mandaté (voir en annexe exemple d'attestation de mandat), est à retourner à France en Ligne au plus tard 72 heures avant la première mise en ligne de la campagne publicitaire.

L'ordre reproduira les présentes conditions générales de vente. Il peut également prendre la forme d'une lettre datée et signée par l'annonceur ou son intermédiaire, dûment mandaté, avec mention de l'acceptation des conditions générales de vente.

L'absence de cette dernière mention fera présumer l'application des présentes conditions générales de vente.

L'ordre d'insertion mentionnera :

- Le nom du mandataire et du correspondant qui l'engage pour l'insertion publicitaire ;
- Le nom de l'annonceur et du responsable budget marketing-publicité affecté à l'insertion publicitaire ;
- La nature précise et le nom du produit ou du service à promouvoir ;
- La date de début de la campagne et la durée de celle-ci ;
- Les sites réservés ;
- Les critères de ciblage réservés ;
- Le budget affecté à l'insertion selon le tarif en vigueur.

Le mandataire et l'annonceur sont responsables conjointement et solidairement du paiement des insertions publicitaires correspondant à un ordre de réservation.

Chaque ordre d'insertion est strictement personnel à l'annonceur. Il est établi par France en Ligne et ne peut être modifié sans son autorisation ni être cédé sous quelque forme et à quel titre que ce soit sans autorisation expresse de France en Ligne.

Toutefois, dans le cas de la vente ou du transfert de l'exploitation de l'annonceur, il est précisé que ce dernier est tenu d'en imposer l'exécution à son successeur en restant personnellement garant de ce dernier.

2.2. Modifications, annulation, report d'ordre, force majeure

Toute demande de modification, annulation ou report d'ordre devra nous parvenir (par courrier, fax ou email) au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de début de diffusion. France en Ligne s'efforcera, dans la limite des disponibilités de son stock de satisfaire les demandes de modification qui lui seront parvenues dans ce délai.

Toute demande de modification, annulation ou report d'annulation qui sera parvenue à France en Ligne au-delà du délai défini ci-dessus entraînera une majoration de 10% du montant brut de chaque message déplacé ou annulé ; l'intégralité du prix du message étant due par l'annonceur ou son mandataire.

Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant France en Ligne de ses obligations l'ensemble des hypothèses prévues par la loi et la jurisprudence françaises en tant que faits imprévisibles, insurmontables, irrésistibles (notamment guerre, émeute, incendie, grèves, accidents).

Y sont assimilés notamment le fait du Prince, l'hypothèse où le support ne bénéficierait plus provisoirement ou définitivement de l'autorisation d'émettre suite à une décision administrative ou judiciaire et le dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le reroutage. Les annonceurs seront tenus informés, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés.

La survenance d'un cas de force majeure suspendra, dans un premier temps, de plein droit, l'exécution du présent contrat. En cas de survenance de tels événements, les Parties s'efforceront de bonne foi de prendre toutes les mesures raisonnablement possibles en vue de poursuivre l'exécution du Contrat.

Si, au-delà d'une période de 15 (quinze) jours ouvrés, les Parties constatent la persistance du cas de force majeure, le présent Contrat pourra être résilié à l'initiative de l'une ou l'autre des Parties sans droit à indemnités de part et d'autre.

France en Ligne est soumise de convention expresse à une obligation de moyens.

3. Concurrence

France en Ligne ne peut garantir que des annonceurs concurrents ne seront pas présents sur des emplacements voisins ou contigus pendant une même période.

Toutefois, France en Ligne s'efforcera de ne pas exposer les annonceurs à ce cas de figure, sous réserve que l'Annonceur spécifie expressément et préalablement à France en Ligne la liste des concurrents qu'il ne souhaiterait pas voir figurer.

4. Tarifs

Les tarifs, sauf stipulation expresse et écrite d'une modification par France en Ligne, sont ceux mentionnés sur le bon de commande, tels que définis dans le présent document et publiés sur le site www.springbird.fr.

France en Ligne se réserve le droit de changer ses tarifs en le notifiant sur le site Internet ci-dessus mentionné au minimum huit jours avant la date de l'entrée en vigueur de ces modifications.

Les tarifs s'entendent hors taxes et comprennent la mise en ligne de la campagne, la possibilité de créer un lien vers le site web de l'annonceur ou son mandataire d'accéder aux statistiques de sa (ses) campagne(s).

Les tarifs n'incluent pas les frais de réalisation : ni des bandeaux ni de tout autre élément publicitaire que l'annonceur doit fournir à France en Ligne préalablement à la mise en ligne de la campagne dans un délai minimal de 7 jours.

5. Eléments techniques

L'annonceur doit respecter les prescriptions techniques de France en Ligne. Il devra impérativement communiquer les éléments techniques à France en Ligne au plus tard 7 jours avant le début de la campagne publicitaire.

Si le délai de remise de matériel n'est pas respecté, les erreurs ou omissions éventuelles dans la mise en ligne de cette campagne engageraient la seule responsabilité de l'annonceur et/ou de son mandataire.

En cas de retard dans la remise de matériel ou de remise non conforme aux exigences énoncées par les présentes conditions générales de vente entraînant une non-diffusion, le prix de la campagne programmée sera intégralement dû par l'annonceur à France en Ligne.

Au cas où pour des raisons techniques, le matériel publicitaire se révèle impropre à la diffusion et que l'annonceur ne pourrait fournir d'autres éléments techniques dans les délais impartis avant la mise en ligne prévue, le prix de la campagne reste dû intégralement par l'annonceur comme si la diffusion avait eu lieu.

Enfin, afin de mieux garantir la meilleure qualité possible de diffusion, France en Ligne pourra demander de nouveaux éléments techniques en cours de campagne.

Les spécifications techniques propres aux sites en régie chez France en Ligne sont reproduites en annexe des présentes.

6. Limitation de responsabilité de France en Ligne

Les défauts constitutifs de malfaçons dans le matériel publicitaire tels que notamment un poids électronique trop important des contenus des espaces publicitaires ou un retard dans la livraison desdits éléments de même que dans le lancement du ou des sites qu'ils sont destinés à promouvoir, ne peuvent en aucun cas justifier la résiliation de l'ordre, ni ouvrir droit à des dommages et intérêts au profit du client.

Ce retard non dûment signalé dans un délai de sept (7) jours avant la date de début de la campagne telle qu'elle figure sur l'ordre d'insertion entraînera facturation par France en Ligne à la date convenue et pour la ou les publicité(s) concernée(s), y compris pour les produits limités dans le temps.

7. Contenu du message publicitaire

L'Annonceur s'engage :

- à ce que le message publicitaire soit aisément identifiable, non mensonger, loyal et décent,
- à respecter les principes de l'ordre public, de loyauté, de dignité et de bonnes mœurs ainsi que les prescriptions propres à certains secteurs ou produits réglementés (tabac, alcool, produits pharmaceutiques, services juridiques, comptables, financiers, casinos et loteries etc.), ainsi que les recommandations du Bureau de Vérification de la Publicité devenu désormais l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité et notamment celles concernant les enfants et l'image de la femme,
- à respecter dans la présentation du message publicitaire l'obligation légale d'utiliser la langue française et les dispositions du droit de la consommation (publicité comparative, trompeuse, imitative),
- à ce que le contenu du message publicitaire qu'il souscrit ne soit pas susceptible de nuire à l'image de marque du Groupe et ne soit pas susceptible de mettre en cause la neutralité du Groupe sur les plans religieux, philosophiques ou politiques. La diffusion de messages publicitaires est faite sous la seule et entière responsabilité de l'Annonceur quant à leur contenu.

Conditions générales de vente^(2/2)

Dans l'hypothèse où l'Annonceur n'est pas propriétaire des marques et noms de domaines ou autres signes distinctifs mentionnés sur l'espace publicitaire souscrit, il s'oblige à mentionner obligatoirement dans le contenu de celui-ci, outre son nom, sa raison sociale ou sa dénomination sociale de manière lisible et prépondérante, sa qualité par rapport à la marque (par exemple, licencié, adhérent, dépositaire, agent exclusif ou général, concessionnaire, dépannage – entretien, distributeur agréé, installateur qualifié, importateur, membre, négociant, revendeur, SAV agréé...). A ce titre l'Annonceur garantit la France en Ligne contre tout trouble d'éviction du fait des tiers ou du fait personnel de l'Annonceur concernant cette utilisation desdits signes distinctifs.

Les diffusions de formats publicitaires sont faites sous la seule et entière responsabilité de l'annonceur et doivent être en conformité avec la législation en vigueur en France et sur toutes zones de réception de Skyrock.

L'Annonceur est entièrement responsable et garant des droits de tous tiers sur le contenu des messages et des éléments qui le composent. A ce titre, il garantit France en Ligne et le Support de livrer les messages à mettre en ligne libres de tout droit (notamment en matière de propriété intellectuelle et industrielle...) etc...). L'Annonceur et le mandataire garantissent France en Ligne, le support et leurs ayants droits contre tout recours émanant de tiers, du fait de la diffusion des messages transmis et s'engage à prendre en charge toute conséquence dommageable à leur endroit à quelque titre que ce soit.

France en Ligne se réserve la possibilité de refuser la diffusion de tous messages non conformes à la loi ou à l'esprit du support ou en concurrence des sociétés du groupe Nakama dont les sites sont commercialisés par France en Ligne, dans les conditions prévues par la jurisprudence en vigueur.

8. Règles relatives au contenu du site Web

L'Annonceur s'engage à ce que le contenu du site Web auquel il est possible d'accéder par reroutage depuis l'espace publicitaire qu'il a souscrit soit en relation directe avec le contenu publicitaire de cet espace.

L'Annonceur s'engage à ce que ce site (ainsi que les autres sites Web qui lui sont affiliés) ne contienne ni contenu accessible via lien hypertexte (soient) conforme(s) à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à toute règle légale, réglementaire ou administrative. Dans le cas contraire, France en Ligne se réserve le droit d'appliquer les dispositions de l'article Résiliation des présentes.

L'Annonceur s'engage à refuser sur les pages du site Web accessible via reroutage depuis l'espace publicitaire toute publicité à caractère religieux, sectaire, politique, syndical, à caractère raciste, contraire aux bonnes mœurs, à l'ordre public ou susceptible de porter atteinte à la dignité humaine ou à la protection des mineurs ou qui pourraient porter préjudice, soit en raison du contenu du message, soit en raison de la nature des annonceurs, à l'image ou à la représentation du Groupe. De même, le Client s'engage à refuser sur les pages du site Web accessible via reroutage depuis l'espace publicitaire toute insertion publicitaire ou lien hypertexte renvoyant vers un site de nature raciste, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ou de nature à porter préjudice soit en raison du contenu du message, soit en raison de la nature des annonceurs, à l'image ou à la représentation de Skyrock.com.

L'Annonceur fait son affaire des demandes éventuellement adressées par les internautes qui lui sont adressées consécutivement au renvoi d'audience vers le site Web accessible via reroutage depuis l'espace publicitaire.

L'Annonceur sera responsable de toutes réclamations et litiges éventuels avec les internautes précités, notamment ceux relatifs à ses engagements contractuels et au contenu de ses offres et à l'utilisation de logiciels et données sur le site Web accessible via reroutage depuis l'espace publicitaire. Tout litige sera traité et pris en charge financièrement uniquement par l'Annonceur, notamment en cas d'échange ou de remboursement du prix d'achat perçu d'un internaute dans l'hypothèse d'une vente de produits et/ou service dans les conditions exposées ci-après.

Ces conditions devront faire apparaître de manière expresse et non équivoque que tout achat éventuellement effectué par l'internaute sur le site Web accessible via reroutage depuis l'espace publicitaire est de la responsabilité exclusive de l'Annonceur.

L'Annonceur est seul responsable de l'ensemble des obligations légales, fiscales et contractuelles résultant de son activité et assume notamment les obligations relatives à la gestion des relations clients ainsi qu'au reversement de tout impôt dû au titre des ventes effectuées auprès des internautes sur le site Web accessible via reroutage depuis l'espace publicitaire.

9. Utilisation des signes distinctifs propriétés des sociétés filiales du Groupe NAKAMA.

Dans l'hypothèse où France en Ligne consentirait à permettre restrictivement à l'Annonceur d'utiliser la marque (logo) ou les signes distinctifs de l'une quelconque des sociétés filiales du GROUPE NAKAMA, dont les signes distinctifs « skyrock », l'autorisation obligatoire et préalable de France en Ligne est requise et le cadre de cette utilisation est expressément prévu aux conditions exclusives suivantes :

* L'Annonceur s'engage à reproduire lesdits signes distinctifs selon des dimensions convenues d'un commun accord entre les Parties et à respecter leurs couleurs et leur graphisme lors de la reproduction, conformément à la Charte graphique communiquée par France en Ligne ;

* France en Ligne peut, à tout moment nonobstant l'éventuel paiement de dommages-intérêts par l'Annonceur, résilier les présentes dans l'hypothèse où l'Annonceur ne respecte pas les conditions ci-dessus ou utilise les signes distinctifs en contravention avec les législations et réglementations en vigueur, les recommandations du Bureau de Vérification de la Publicité, devenu désormais l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité, ou/et de façon nuisible à la ligne éditoriale du Support ou à l'image de cette dernière.

La mise en place d'un lien hypertexte vers le site de France en Ligne depuis le site du Client ou depuis tout autre site est soumise à l'autorisation expresse de France en Ligne.

L'Annonceur reconnaît que FRANCE EN LIGNE et TELEFON demeurent libres de modifier à tout moment la dénomination des sites en ligne visés aux présentes, sans que ceci constitue une modification des présentes et sans que cette modification puisse ouvrir droit à un quelconque recours de la part de l'Annonceur

10. Conditions de paiement

Les factures seront transmises à l'annonceur dans la semaine suivant la fin de la diffusion et le cas échéant une copie sera adressée au mandataire. Les factures sont payables en euros par chèque ou par virement à 30 jours fin de mois le 10.

Néanmoins, France en Ligne pourra exiger paiement de tout ou partie du montant dû avant la date de diffusion si elle estime que l'annonceur ne fournit, à sa demande, pas les preuves suffisantes de sa bonne santé financière.

En cas de paiement par traite, celle-ci doit nous parvenir signée, acceptée et domiciliée dans un délai maximum de 10 jours suivant la date de facturation.

En cas de paiement anticipé, c'est-à-dire avant la date d'échéance de la facture, l'annonceur bénéficie d'un escompte correspondant au taux de base bancaire en vigueur à la date de facturation.

Le paiement au mandataire ne libère pas l'annonceur vis à vis de France en Ligne.

11. Défaut de paiement / déchéance du terme.

En cas de non-règlement ou de règlement tardif des factures, les clauses suivantes s'appliquent, outre le paiement de frais de justice éventuels :

* les sommes dues produisent intérêt, sans formalité jusqu'à complet paiement, à un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

* à la discrétion de France en Ligne, est immédiatement exigible l'intégralité des sommes lui restant dues au titre des présentes.

* après une même mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'acquittement de réception restée sans effet au bout de huit (8) jours de son émission, France en Ligne se réserve le droit de suspendre l'exécution d'une part de sa prestation jusqu'au règlement des factures en souffrance, d'autre part des présentes obligations, sans que cette suspension puisse être tenue pour une résiliation des présentes du fait de France en Ligne et ce nonobstant tous dommages et intérêts auxquels pourra prétendre France en Ligne du fait des non-paiements et préjudices subséquents.

12. Résiliation

En cas de manquement de l'une des Parties aux obligations prévues aux présentes, ces obligations peuvent être résiliées de plein droit après l'envoi d'une mise en demeure (lettre recommandée avec demande d'avis de réception) demeurée sans effet plus de 15 (Quinze) jours contenant sommation de mettre fin à la violation et/ou de remplir ses obligations à moins que d'une part la violation ait cessé dans ce délai, d'autre part les conséquences aient été réparées et enfin ceci ait été signifié à l'autre partie, sans préjudice des dommages-intérêts qui peuvent être judiciairement réclamés à l'encontre de la partie défaillante.

13. Intégralité des obligations / non-validité partielle.

Les présentes, leurs Annexes et leurs éventuels avenants expriment l'intégralité des obligations des Parties.

Aucun autre document technique, publicitaire ou commercial d'aucune sorte, aucune correspondance antérieure à leur signature ne peut engendrer des obligations de France en Ligne au titre du présent contrat.

Si une stipulation des présentes est tenue pour non valable ou déclarée telle par une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

14. Législation et langue applicables.

Les présentes, leurs annexes et leurs éventuels avenants sont soumis à la loi française. Seule la langue française est reconnue comme langue contractuelle et fera foi entre les parties.

15. Différends / Attribution de juridiction

Dans l'hypothèse où un litige, même dans le cas où l'annonceur ou son mandataire serait une société étrangère, naîtrait entre les Parties du fait de l'exécution ou de l'interprétation des présentes, de leurs Annexes et de leurs éventuels avenants, les Parties conviennent préalablement à toute action en justice de rechercher une solution amiable par la voie notamment d'une conciliation. En cas d'échec de cette procédure amiable, la compétence expresse est attribuée au Tribunal de Grande Instance de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Modèle d'attestation de mandat

(à établir sur papier à entête de l'annonceur)

Attestation de mandat

Nous soussignés :

Dénomination sociale de l'annonceur :

Siège social :

RCS N° :

Ci-après désigné comme « l'annonceur »

Informons expressément par la présente lettre la société France En Ligne, concessionnaire exclusif de la publicité des sites web de Skyrock, SAS au capital de 37 000 €. R.C.S. Paris N° B 399096130

Ci-après désignée comme « le régisseur »

avoir donné mandat écrit par acte du :

(1) valable du au (1) pour une durée indéterminée

à :

Dénomination sociale de la société :

Siège social :

RCS N° :

Représentée par (nom, prénom, qualité) :

Et éventuellement à :

Dénomination sociale de la société :

Siège social :

RCS N° :

Représentée par (nom, prénom, qualité) :

Pour effectuer en notre nom et pour notre compte :

☐ la réservation des emplacements, la signature et le contrôle des ordres de publicité.

☐ la vérification des factures.

☐ le paiement des factures.

Adresse de facturation du Adresse de facturation de l'annonceur (si différente du siège social de l'annonceur) :

mandataire (si le mandataire effectue le paiement des factures pour le compte de l'annonceur) :

Nous déclarons en outre avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente en cours d'application et en accepter expressément les dispositions.

Annonceur :

(signature et cachet)

rayez les mentions inutiles

Mandataire

(signature et cachet)

(1) Rayer les mentions inutiles

Modèle de lettre d'engagement

(à établir par l'annonceur ou son mandataire sur papier à entête de sa société)

France en Ligne
37 bis rue Greneta
75002 Paris
A l'attention de
Philippe Jacob
Directeur Général

Monsieur,

Nous vous confirmons par la présente (et pour le compte de la société X si la lettre d'engagement émane du mandataire) nous engager au titre de l'année 2011:

Volume brut payant investi sur les sites web skyrock.com, skyrock.fm, ladiz.fr, tasante.com, chante-france.com, bombiz.net, skyrockmobile.com

Taux de dégressif

La présente lettre d'engagement a pour objet d'obtenir le versement des remises prévues aux conditions commerciales dès la première facture et seul son respect intégral permet l'octroi de telles remises.

Nous déclarons en outre avoir pris connaissance des conditions commerciales et générales de vente applicables sur skyrock.com, skyrock.fm, ladiz.fr, tasante.com, chante-france.com, bombiz.net, skyrockmobile.com et skyrock.fm à compter du 1er janvier 2011 et en accepter expressément les dispositions.

Le non-respect de l'engagement, objet de la présente, justifiera la facturation par France en Ligne des remises indûment portées sur les factures.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à

Le

Signature et tampon de l'annonceur ou de son mandataire

Pour France en Ligne
Bon pour accord
Philippe Jacob
Directeur Général



Springbird :
37 bis rue Greneta - 75002 Paris - France
Tel : (0)1 44 88 82 86 ; Fax : (0)1 40 13 92 51
contact@springbird.fr